



Documentation requise pour l'établissement d'une analyse d'accident

MU_301_f
004/30.06.2016

Pour l'élaboration d'une expertise technique de circulation, des informations concernant le déroulement de l'accident et les véhicules, comme des photographies des véhicules et, si disponible, des lieux d'accident, sont nécessaires. Les photos d'un accident de la circulation passent entre de nombreuses mains, sont copiées, archivées, à nouveau copiées, etc. avant qu'elles nous soient finalement transmises. Par conséquent, la qualité en est parfois très altérée. Ils se passent souvent des mois, quand ce n'est pas des années, avant qu'un mandat soit passé et les véhicules ne sont ainsi plus à disposition. Pour cette raison, nous comptons beaucoup sur les documents photographiques. Nous prions donc nos clients de toujours nous transmettre des photographies de la meilleure qualité possible, garantissant ainsi une qualité irréprochable de l'expertise.

Selon le cas, l'un ou l'autre des documents n'est peut-être pas, ou plus disponible. Cela ne signifie pas pour autant que nous ne pouvons pas effectuer d'observations de notre côté. Dans le doute, prenez contact avec nous, nous vous conseillerons volontiers.

La liste ci-dessous représente les documents requis:

Document	Format
Rapport de police	Au format papier ou en <i>pdf</i>
Plan d'accident	Si disponible, sous format informatique (<i>dxf</i>). Sinon sur papier (si possible copie 1:1 ou en <i>pdf</i>). La plupart du temps, le plan d'accident (sous forme digitale) est disponible auprès des services de police concernés.
Photographies	Si possible, données originales (<i>jpg</i> ou <i>raw</i>) dans la meilleure qualité. Ne pas compresser pour l'envoi. De gros volumes de données peuvent être envoyés par Webupload (voir instructions pour envoi de gros fichiers). Meilleure est la qualité des photos, plus les dégâts peuvent être analysés précisément et la position de collision déterminée avec précision. Il en découle des calculs plus précis et par conséquent, de meilleurs résultats. Selon le canton et/ou la procédure, les données originales peuvent être archivées auprès des services de police, des tribunaux ou du ministère public. Une demande devrait leur être adressée.
Expertise des dégâts	Si disponible, par exemple Audatex. Documents à demander auprès des assurances.
Expertises	De précédentes expertises peuvent être un avantage si elles nous sont transmises. Elles contiennent parfois des photos des véhicules ou des informations qui peuvent nous aider.
Scans 3D	Dans le cas où les véhicules et/ou les lieux ont été scannés: Véhicules de préférence au format <i>stl</i> Lieux d'accident, par exemple comme <i>ptx</i> , <i>fls</i> , <i>fws</i> , <i>dxf</i> D'autres formats sont possibles

Instructions pour envoi de gros fichiers

1. Cliquer sur *Web-Upload* <https://transfer.teambeam.de/122/65354/teambeam-public.html>
=> la fenêtre Webupload s'ouvre
2. Choisir DTC-Unfallanalyse comme destinataire et valider avec „>“
3. Entrer l'objet, le message, etc., définir les options de transfert et sélectionner les données à transférer
4. Contrôler les données et envoyer

PRÉCISIONS:

- L'expéditeur reçoit, lors de la 1^{ère} ouverture du lien de téléchargement, un accusé de transmission
- Le volume de données (par fichier) est actuellement limité à 2GB.
- Attention: le chargement d'un dossier complet en une seule fois n'est pas possible! Afin de ne pas sélectionner chaque fichier, compresser (zipper) le dossier au préalable; il pourra ainsi être chargé au complet.